

Schéma de Cohérence Territoriale du Lévézou



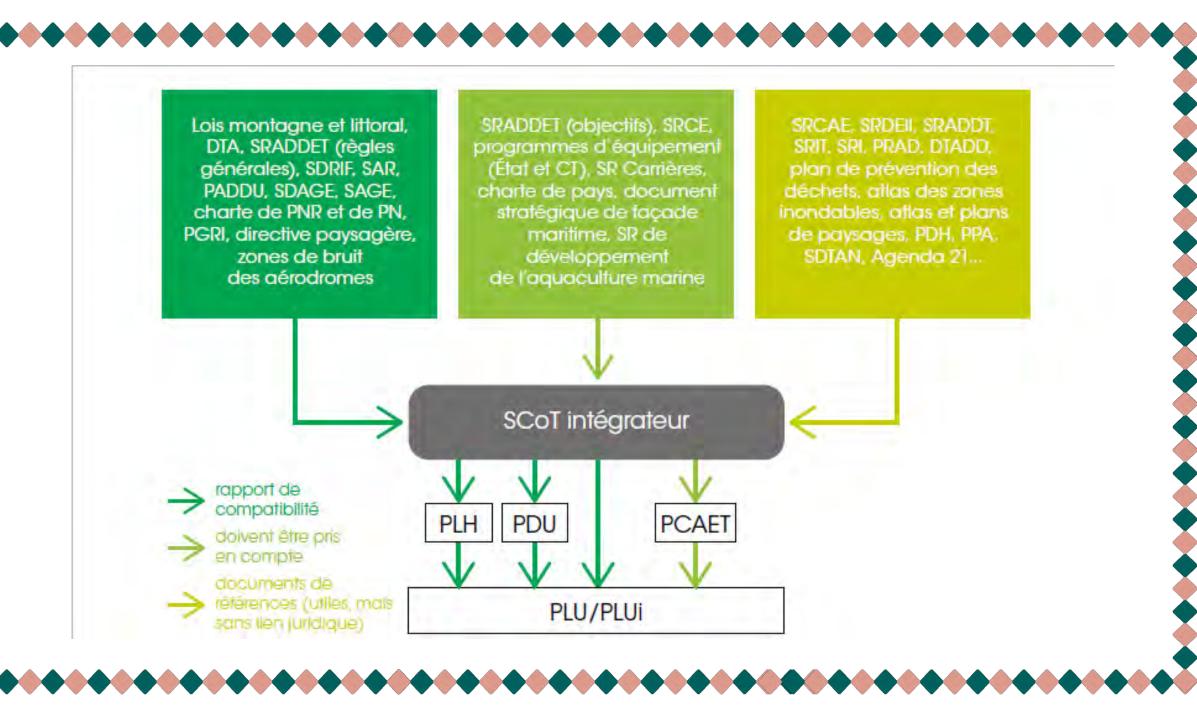


Réunion publique Lévézou-Pareloup





En zone de montagne En zone littoral



Objectifs politiques

Stratégie de développement

Ambition environnementale

Aménagement du territoire

Les objectifs, le rôle et les moyens d'un SCoT



Tendances et évolutions du territoire Quels enjeux communs?

Diagnostic

PADD

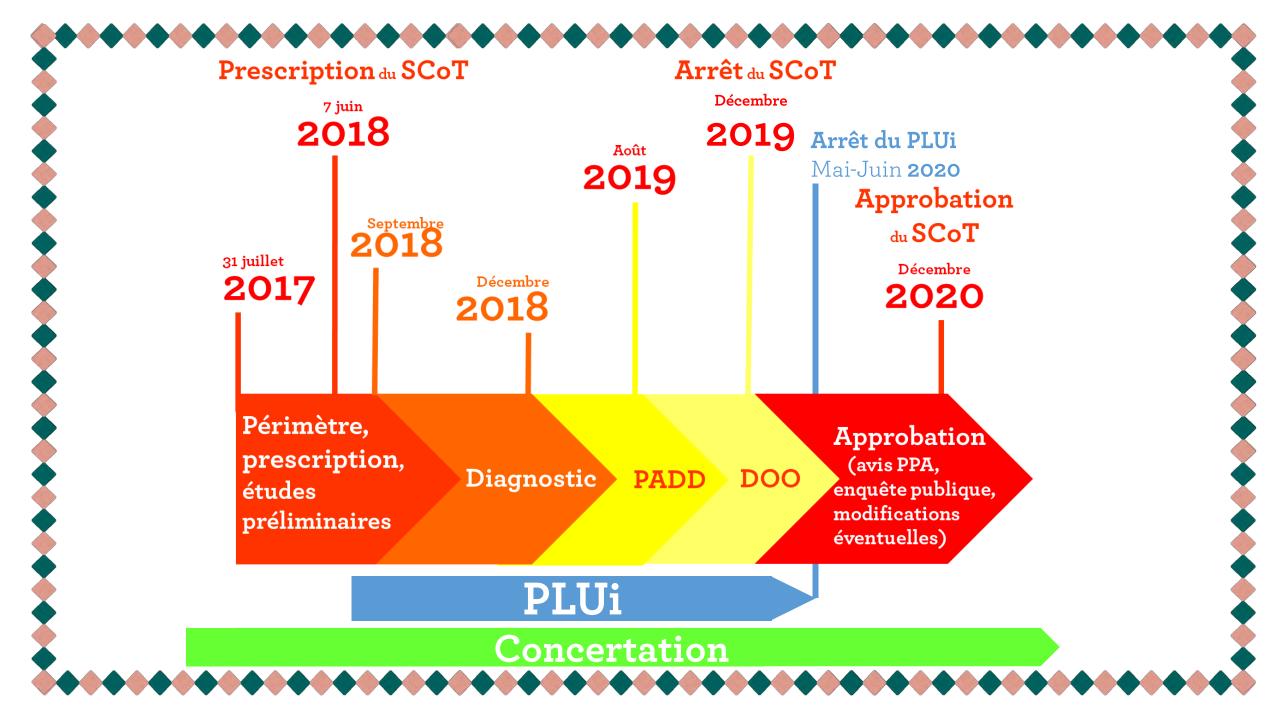
Dimension politique et stratégique Les documents d'un SCoT

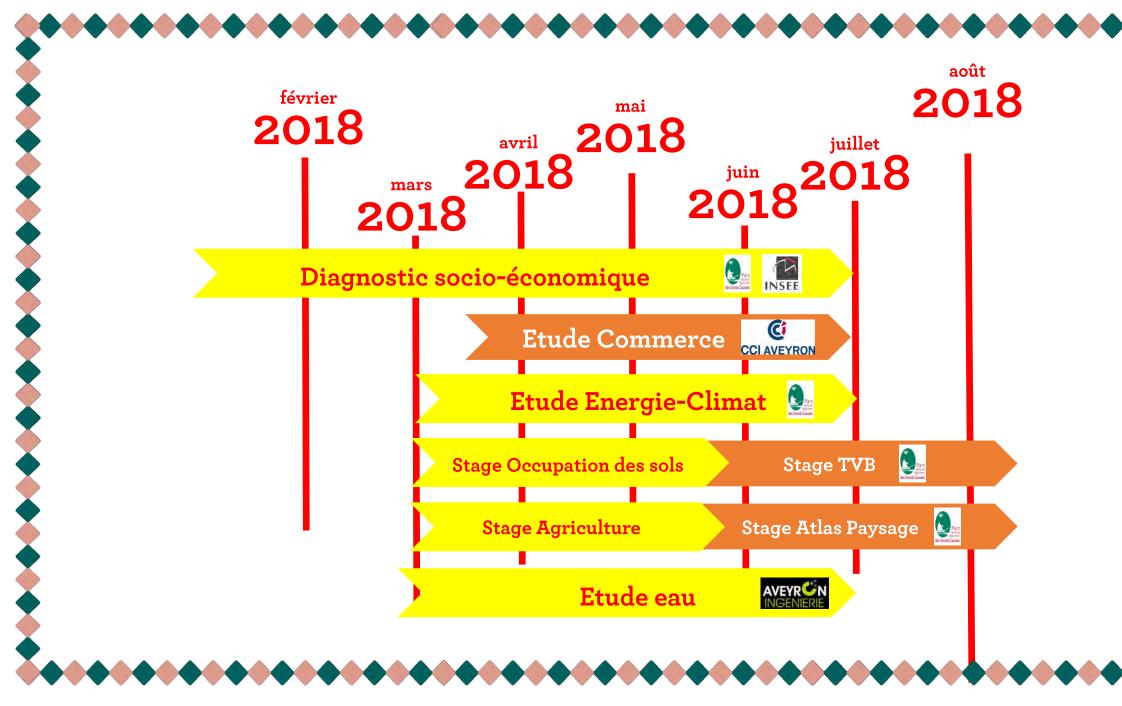
Quelles priorités à l'horizon 2030? Quels défis souhaitons-nous relever?

DOO

Dimension opérationnelle et réglementaire

Quelles mesures mettre en œuvre?





GROUPE 1

Agriculture & économie

GROUPE 3

Services, centralités & habitat

GROUPE 5

Commerce, culture & tourisme

Le PADD

Groupes de travail thématiques

GROUPE 2

Eau, paysages & biodiversité

GROUPE 4

Les mobilités

GROUPE 6

Energie & climat

L'eau, un bien commun au cœur de la stratégie territoriale et de rayonnement du Lévézou AXE₃

Attirer et accueillir une nouvelle population

AXE 5

Construire un territoire en transitions

Le PADD

5 axes stratégiques

AXE 2

Préserver les éléments qui forgent l'identité du Lévézou AXE 4

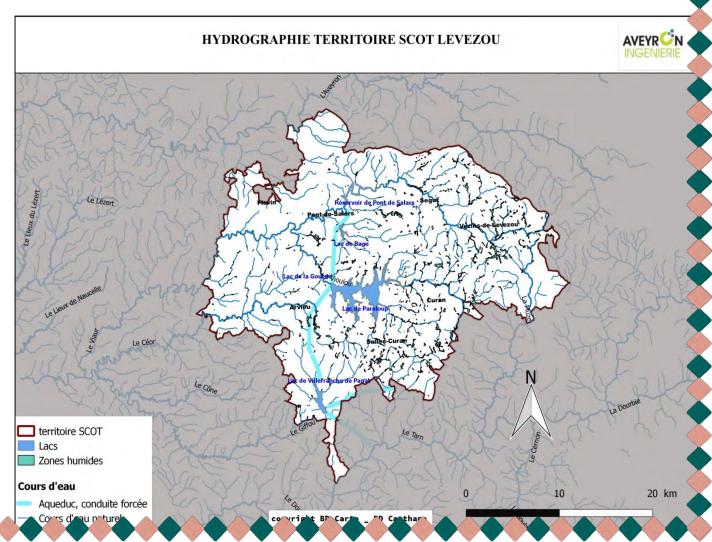
Pérenniser un territoire productif



Un territoire bien arrosé avec une pluviométrie moyenne annuelle de 1110 mm / une faible perméabilité des sols

- > 3 bassins versants: L'Aveyron, Le Viaur, Le Tarn
- ➤ 723 km de réseau hydrographique (10% des cours d'eau à l'échelle du département)
- **>** 5 lacs (3% de la superficie totale du territoire)
- ➤ Des zones humides très nombreuses (+12 km2), de types prairies humides et tourbières

LES RESSOURCES SUPERFICIELLES



Diagnostic eau



LES USAGES

}**>>>>>>>>>>>>>>>>**

> 35 captages

Eau potable :

- > environ 9 Mm3 prélevés sur le territoire du SCOT
- > 871 242 m3 consommés sur le territoire du SCoT

Assainissement:

- > capacité épuratoire collective de 19 955 éq-habitant
- > stations d'épuration vieillissantes(18 ans en moyenne)
- des hameaux non équipés
- > 40% de taux de conformité des installations individuelles

Autres usages:

- > Hydro-électricité :
 - **❖** 3 barrages
 - transfert interbassin de 250 Mm3 par an
- > Agriculture :
 - ❖ 26 points de prélèvement d'eau,
 - soit environ 600 000 m3
 - **❖** Baignade et loisirs : 20 sites de baignade officiels

Propositions d'orientations du groupe de travail:

- Maintenir une eau de qualité au regard des enjeux eau potable et activités de loisirs
- Participer à une gestion quantitative durable et concertée de la ressource en eau
- > limiter les risques liés aux inondations
- Participer à l'objectif de bon état des eaux et préserver la biodiversité et l'identité paysagère du territoire



AXE 1

L'eau, un bien
commun au
cœur de la
stratégie
territoriale et de
rayonnement du
Lévézou

L'eau, un bien
commun au cœur
de la stratégie
territoriale et de
rayonnement du
Lévézou

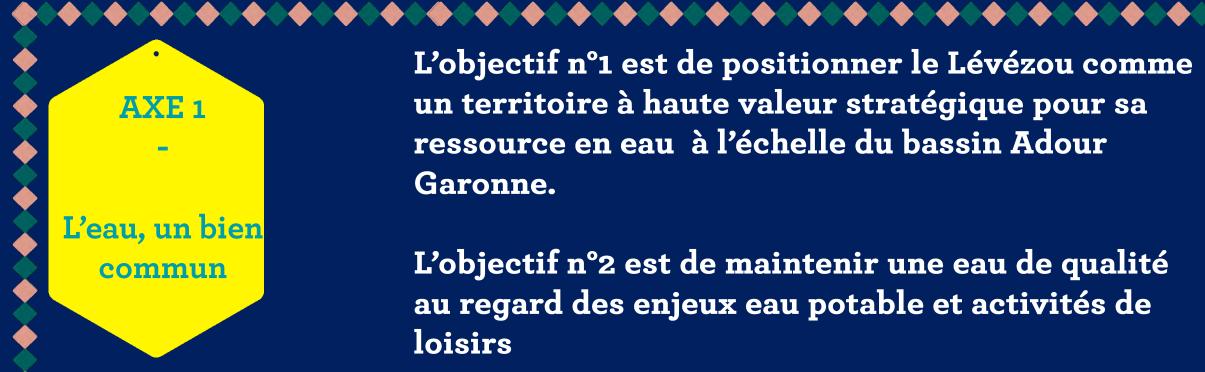
3

Garantir la qualité de l'eau

Limiter
l'imperméabilisation
de l'espace et réduire
la vulnérabilité au
risque inondation

2

Gérer la ressource de manière durable et concertée

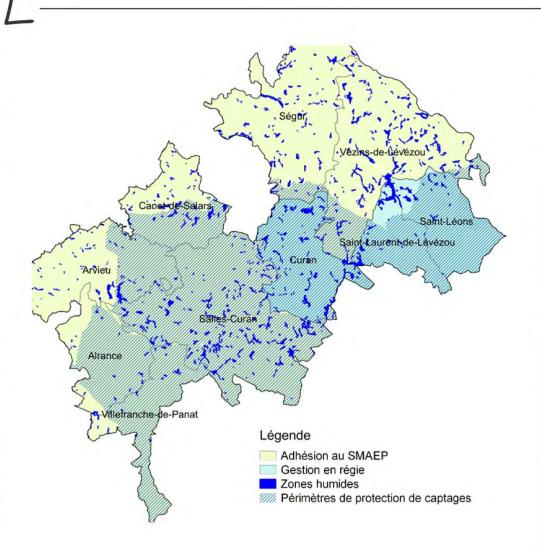


L'objectif n°1 est de positionner le Lévézou comme un territoire à haute valeur stratégique pour sa ressource en eau à l'échelle du bassin Adour Garonne.

L'objectif n°2 est de maintenir une eau de qualité au regard des enjeux eau potable et activités de loisirs

L'objectif n°3 est de participer à une gestion quantitative durable et concertée de la ressource en eau

L'objectif n°4 est de limiter les risques liés aux inondations





Périmètre de protection des captages

11 périmètres bénéficient d'une DUP 17 captages sont en attente de la validation de leurs périmètres de protection

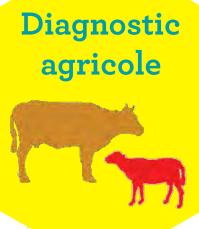
Zones humides

1 153 ha sur le territoire (2.3%) Protection de la Tourbière des Rauzes Sites natura 2000 «Tourbières du Lévézou»

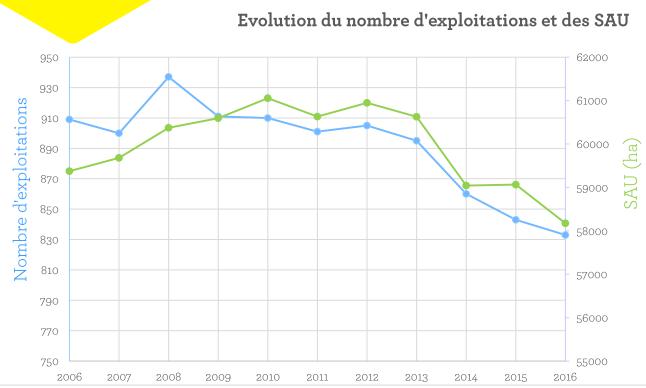
Adduction en eau potable

- 7 Communes adhérentes au Syndicat Mixte Lévézou Ségala
- 2 Communes en régie avec interconnexion à d'autres réseaux publics
- 1 Commune en régie





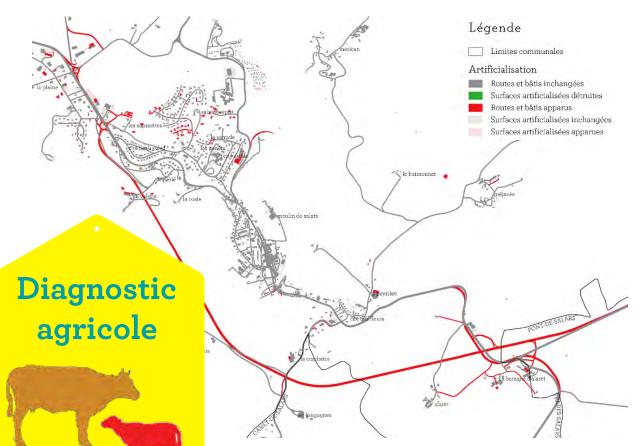
EVOLUTION DU LA SURFACE AGRICOLE ET DES EXPLOITATIONS

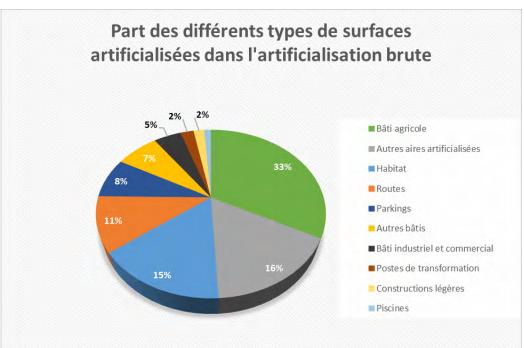


- ▶58 172 ha en SAU en 2016 sur le Lévézou (Source : MSA)
- **1-2%** de SAU entre 2006 et 2016 (*Source : MSA*)
- ▶-8% d'exploitations entre 2006 et 2016 (*Source* : *MSA*)
- Superficie moyenne par exploitation : 71 ha



L'ARTIFICIALISATION DE L'ESPACE





Surfaces artificialisées entre 2008 et 2016 : 53 ha soit une augmentation de 3,4%

Propositions d'orientations du groupe de travail:

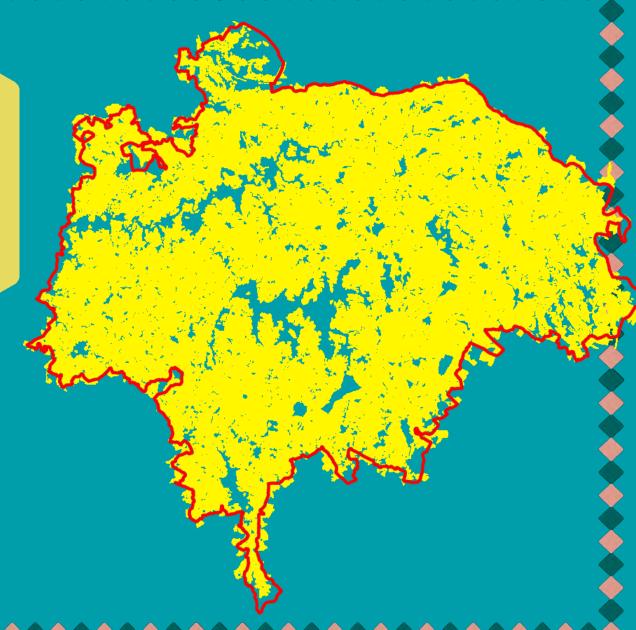
- Encourager les modes de culture qui protègent les sols, prendre en compte l'altitude
- > Développer l'autonomie et la diversification des fermes
- Moderniser le commerce (points de vente dans les bourgs, allier aux services médicaux, avec des produits locaux, offre itinérante, petite surface)
- Préserver la valeur de l'eau (et la forêt, les haies)
- Inciter à la rénovation des bâti existants en habitation (par leur emplacement centré, par leur potentiel)



AXE 2

Préserver les éléments qui forgent l'identité du Lévézou

Préserver les éléments qui forgent l'identité du Lévézou Un pays
économe en
espaces pour
préserver
l'activité
agricole



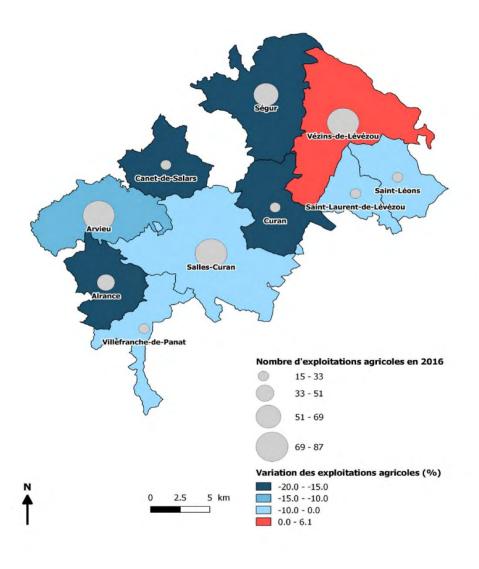
Préserver les éléments qui forgent l'identité du Lévézou L'objectif n°5 est de limiter l'enfrichement des espaces ouverts et d'encourager la gestion des espaces par l'élevage, protéger les terres cultivables de toutes constructions, et préserver les éléments caractéristiques.

L'objectif n°6 est de maintenir stable la surface agricole utile.

L'objectif n°7 est de réduire la consommation foncière des terres agricoles, des espaces naturels et forestiers, et introduire des mécanismes de compensation lors de la création de nouveaux projets d'aménagement

Un pays
économe en
espaces pour
préserver
l'activité
agricole

griculture

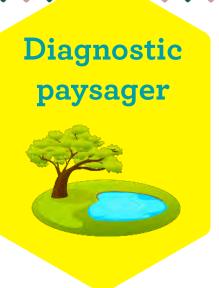




Chiffres clés

- 474 exploitations en 2016, -10% depuis 2006
 - 714 chefs d'exploitations
- 37 733 hectares de surface agricole utile sur le territoire de la CC (76,5% du territoire)



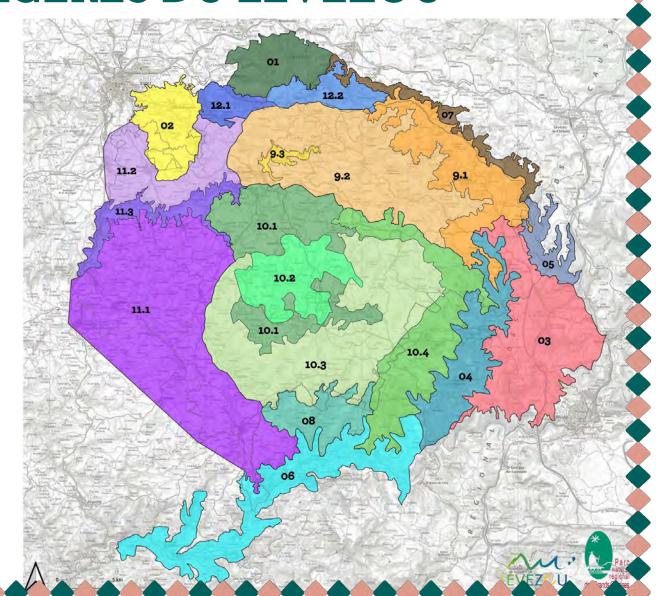


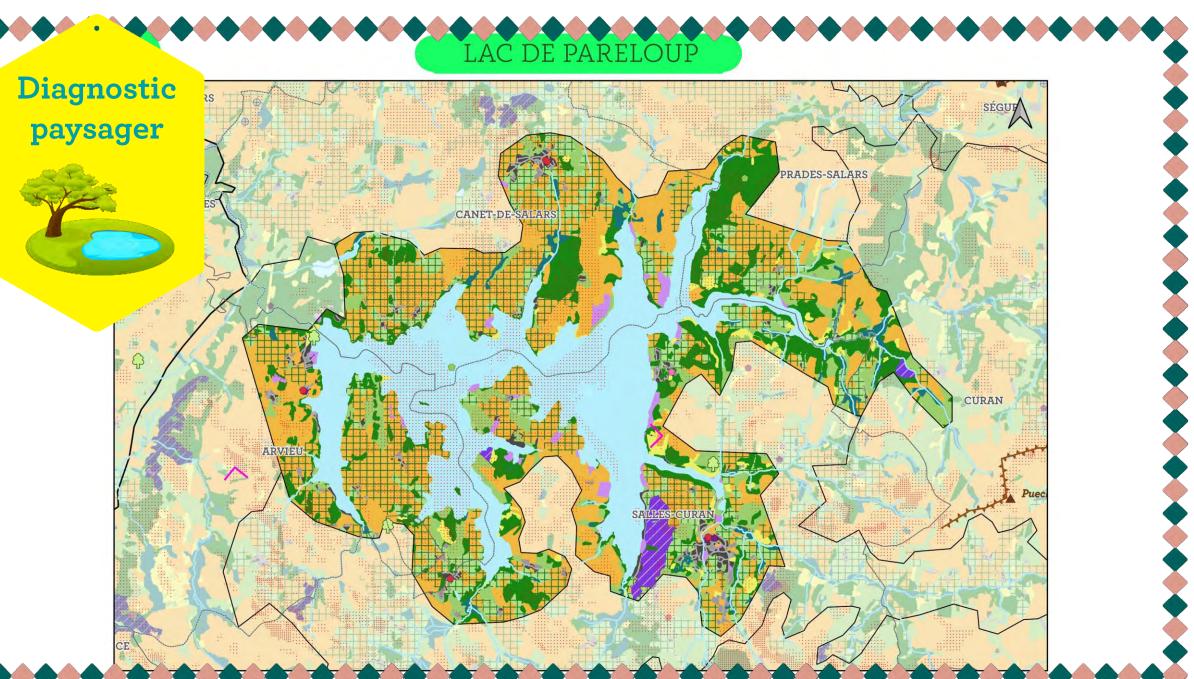
UNITÉS PAYSAGÈRES DU LÉVÉZOU

▶3 unités : le cœur du Lévézou

les franges et les contreforts

Limites du PETR différentes des unités paysagères





Diagnostic paysager



MONTS ET VALLONS DU LAC DE PARELOUP



- Lac de Pareloup
 - 1200 ha

^

- 70 km de berges
- aire touristique majeure avec campings, aires de camping-cars, plages aménagées et clubs de sport nautiques.
- Environnement naturel



Préserver les éléments qui forgent l'identité du Lévézou L'identité et la diversité paysagères : un gage de valeur ajoutée territoriale



Préserver les éléments qui forgent l'identité du Lévézou

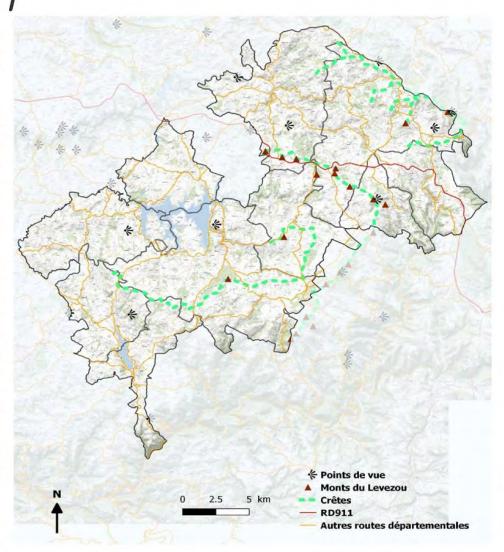
L'identité et la diversité paysagères : un gage de valeur ajoutée territoriale

L'objectif n°8 est de maintenir le bocage et valoriser la place de l'arbre dans le paysage

L'objectif n°9 est de réussir la reconversion du patrimoine vernaculaire et notamment des granges-étables qui s'inscrivent dans les bourgs et n'ayant plus d'usage agricole

L'objectif n°10 est de « cultiver » l'image naturelle du tour des lacs du Lévezou, et notamment le lac de Pareloup.

Daysage



Eléments caractéristiques

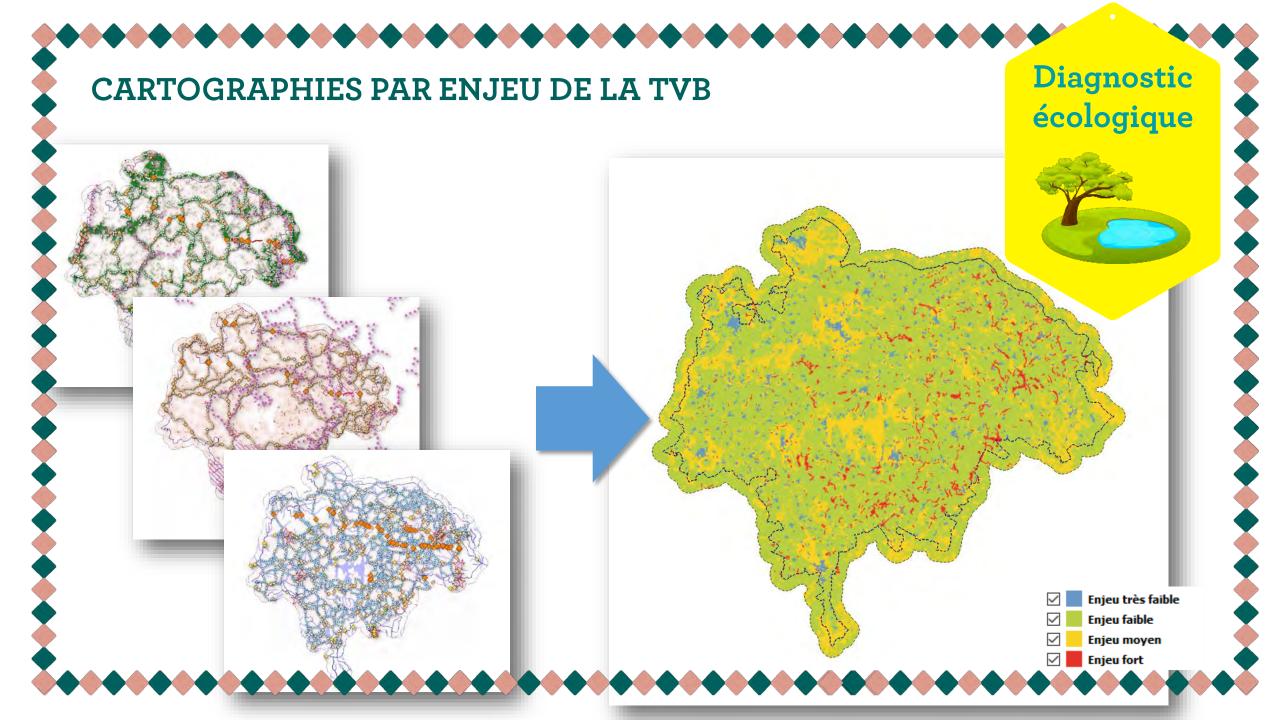
Points de vue remarquables
Lacs de Pareloup et de Villefranche de
Panat/Alrance
Paysages ponctués d'éléments patrimoniaux identitaires

Intérêts du paysage

Utilisation des éléments pour développement touristique Image de marque Cadre de vie attractif







Préserver les éléments qui forgent l'identité du Lévézou La biodiversité, un capital naturel et culturel à préserver

Préserver les éléments qui forgent l'identité du Lévézou L'objectif n°11 est de ne pas créer de nouveaux obstacles sur les cours d'eau et garantir la continuité écologique

L'objectif n°12 est la protection des zones humides

L'objectif n°13 est de protéger les forêts anciennes et matures et appliquer une exploitation forestière durable

La biodiversité, un capital naturel et culturel à préserver

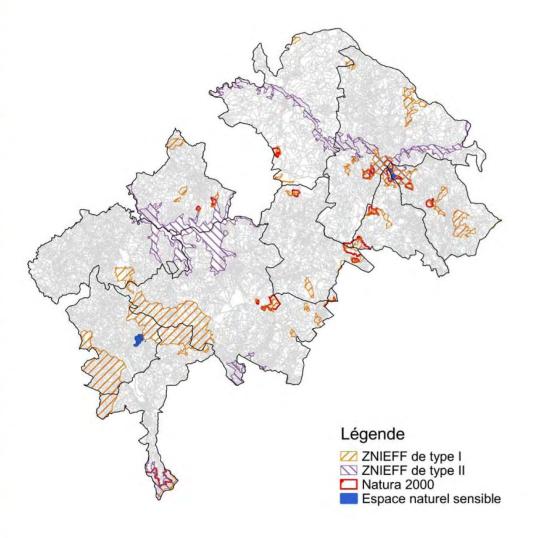
L'objectif n°14 est de préserver la forêt en développant une sylviculture durable et adaptée à production de bois d'œuvre et de préservation des sols, de la faune et de la flore.

Préserver les éléments qui forgent l'identité du Lévézou

L'objectif n°15 est de promouvoir le développement de la filière bois-énergie, qui devra se construire autour du potentiel de gisement, d'une exploitation durable et de débouchés locaux.

La biodiversité, un capital naturel et culturel à préserver L'objectif n°16 est la préservation de la biodiversité et le maintien de l'activité agro-pastorale

Invironnement et biodiversité



Espaces protégés

2 sites Natura 2000 2 Espaces naturels sensibles 26 zones naturelles d'intérêt écologiques, faunistiques et floristiques

Des espaces non identifiés

Zones humides, boisements, haies, etc

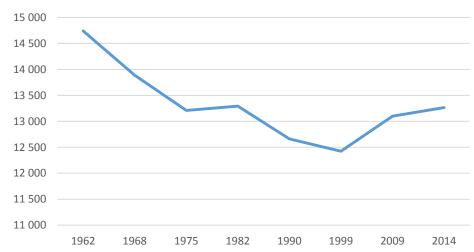




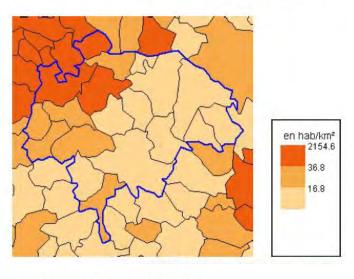
Le profil démographique

- 13 300habitants
- 17,8 habitants au km²
- 40 % de la population vit dans l'aire urbaine de Rodez
- Plus de 4 habitants sur 10 vivent dans une commune rurale isolée de l'influence des villes

Evolution de la population depuis 1962







Diagnostic Socioéconomique

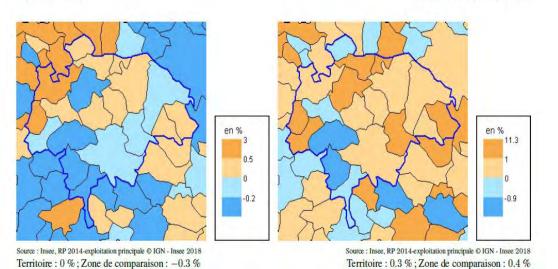


Taux d'évolution annuel moyen 2009 - 2014

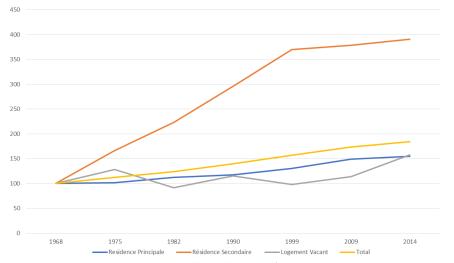
dû au solde naturel

Taux d'évolution annuel moyen 2009 - 2014

dû au solde migratoire apparent



• Evolution du nombre de logements depuis 1968



LOGEMENT





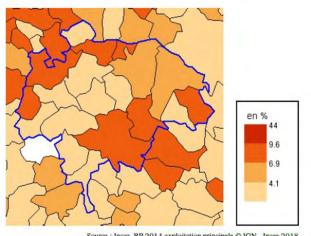
· Résidences principales selon le nombre de pièces

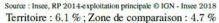
Évolution du nombre de logements

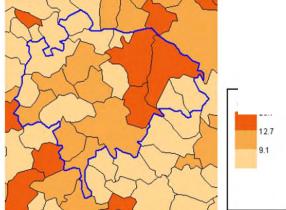
Part des logements vacants

entre 2009 et 2014

parmi les logements en 2014







Source : Insee, RP 2014-exploitation principale © IGN - Insee 2018 Territoire : 8.7 %; Zone de comparaison : 10.7 %

	2014	%	2009	%
Ensemble	5 587	100.0	5 368	100.0
1 pièce	63	1.1	53	1.0
2 pièces	277	5.0	254	4.7
3 pièces	678	12.1	642	12.0
4 pièces	1 565	28.0	1 318	24.6
5 pièces ou plus	3 002	53.7	3 100	57.7

Sources: Insee, RP2009 et RP2014 exploitations principales.

Propositions d'orientations du groupe de travail:

Faire connaître le marché du travail sur le Lévézou notamment agricole

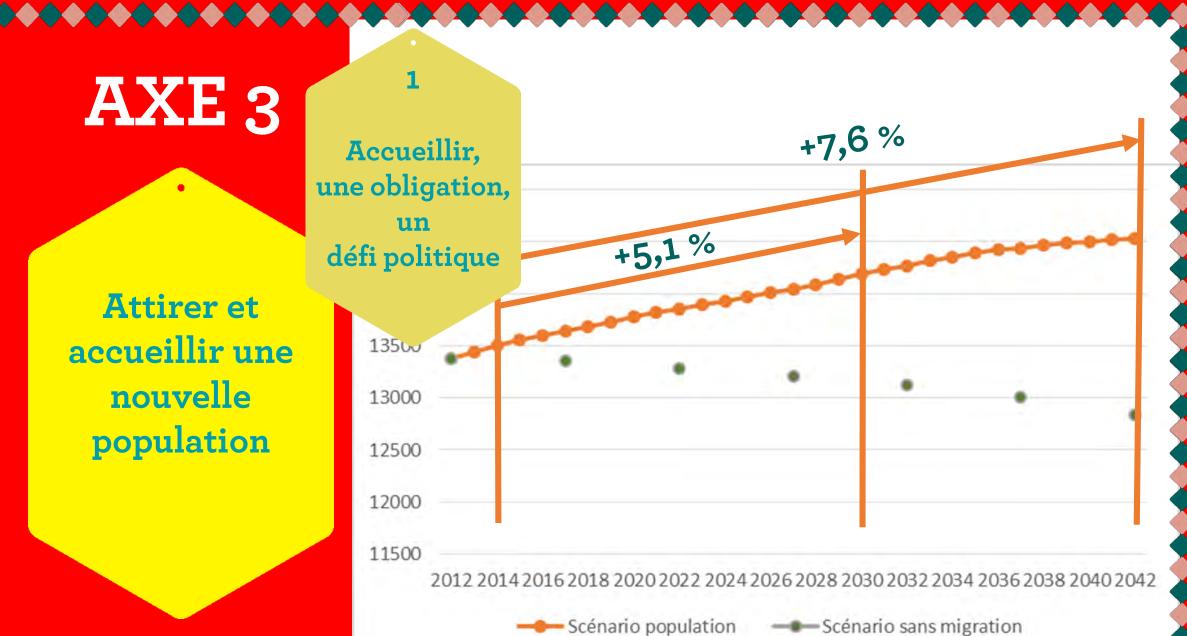
- Faire connaître l'identité du Lévézou (paysage, bourg, eau)
- Conforter la pluri-centralité en développant une politique d'accueil en 2 temps :
 - du locatif sur les communes avec services,
 - un accompagnement des acquéreurs sur les bourgs-centre, bourgs secondaires, hameaux.
- Amener du service à la santé pluri-disciplinaire pour booster les autres services et commerces.
- Affirmer le tourisme multi-carte (eau/paysage/offre culturelle et route/vélo/camping-car)



AXE 3

Attirer et accueillir une nouvelle population

Attirer et accueillir une nouvelle population



Attirer et accueillir une nouvelle population

Evolution
« naturelle »
du parc de logements:
Le point mort

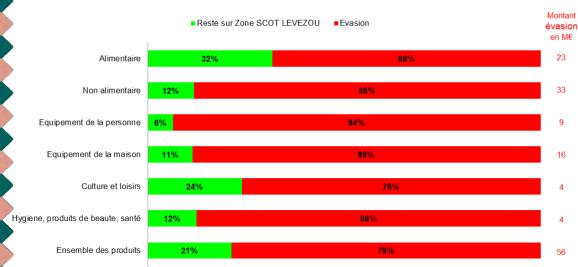
Accueillir, une obligation, un défi politique

Les besoins en logements d'ici 2030 (scénario SCoT)

Desserrement
des ménages
200 logements

Effet Démographique 390 logements Renouvellement
du parc de
logements
260 logements

= 60 logements par an



Diagnostic commercial

Le volet commercial

l'évasion

2009/2014

(points)

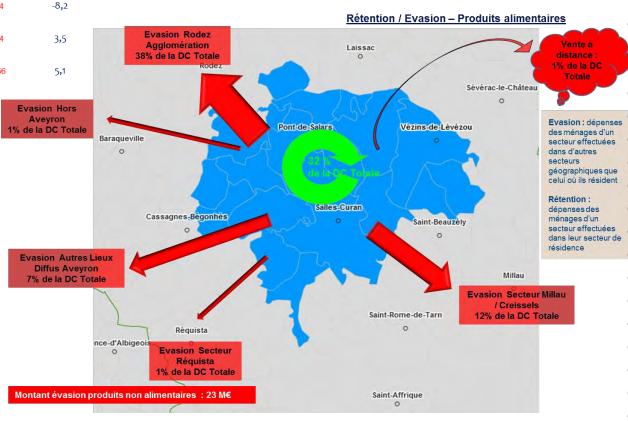
-1,6

-0,1

-1,3

1,9

>



Attirer et accueillir une nouvelle population

Préserver et améliorer l'organisation des services et équipements du territoire



L'attractivité, cœur de la stratégie territoriale La vitalité démographique s'impose

L'objectif n°17 est de pérenniser le regain démographique en marche et atteindre une croissance de 0.25% par an.

L'objectif n°18 est la mise en œuvre d'une politique active d'accueil des nouveaux habitants, fondée sur un territoire sans chômage, un cadre de vie exceptionnel et une agriculture de qualité

1

Accueillir, une obligation, un défi politique

L'attractivité, cœur de la stratégie territoriale Une politique de l'habitat en face des besoins

L'objectif n°19 est d'initier une reconquête du bâti existant et affirmer comme priorité sa réhabilitation, son adaptation et l'atténuation de l'impact des résidences secondaires

Accueillir, une obligation, un défi politique L'objectif n°20 est de mettre en place des outils de maîtrise foncière pour réinvestir les centres villes et centres-bourgs, allier les défis énergétiques, patrimoniaux et la qualité des logements. AXE 3

L'attractivité,
cœur de la
stratégie
territoriale

Une politique de l'habitat en face des besoins

L'objectif n°21 est de programmer des opérations innovantes de logements, prioritairement dans les communes où il n'y a pas d'offre, en favorisant les nouvelles formes d'habitat et les adapter aux enjeux du territoire (éco-hameaux, etc.)

L'objectif n°22 est de développer une ambition architecturale pour les nouvelles constructions et la réhabilitation, en préservant un modèle économique attractif.

Accueillir, une obligation, un défi politique AXE 3

L'attractivité,
cœur de la
stratégie
territoriale

Une adaptation au vieillissement de la population

Accueillir, une obligation, un défi politique L'objectif n°23 est de prévoir des solutions innovantes de logements pour le maintien d'autonomie des personnes âgées dans les bourgs, à la proximité des services

mographie et logements

Chiffres clés de l'évolution démographique du territoire

Evolution de la population entre 2008 et 2017

- 112 habitants
- - 0,22% d'habitants par an

Evolution du nombre de ménages entre 2010 et 2015 :

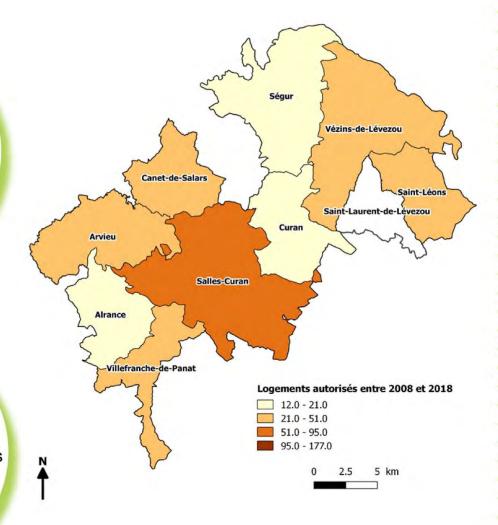
 +79 ménages, + 15.8 ménages par an

L'accueil de la population

Evolution du logement entre 2008 et 2017 :

- +249 logements commencés
- +19,5 logements neufs commencés par an
- +5,4 logements à partir d'existant commencés par an

Attrait propriété sur le territoire Locatif peu développé





Deux priorités : les services de santé et d'éducation

L'attractivité, cœur de la stratégie territoriale

L'objectif n°24 est d'établir un schéma d'organisation des services et équipements avec pour armature l'éducation — la santé et les services de solidarité — les réseaux et services numériques — les services publics de proximité

Préserver et
améliorer
l'organisation
des services et
équipements
du territoire

Le défi numérique, résorber les zones blanches

L'attractivité, cœur de la stratégie territoriale

L'objectif n°25 est de résorber toutes les zones blanches numériques du territoire

Préserver et
améliorer
l'organisation
des services et
équipements
du territoire

AXE 3 L'attractivité, cœur de la stratégie territoriale

Maintenir l'équilibre commercial

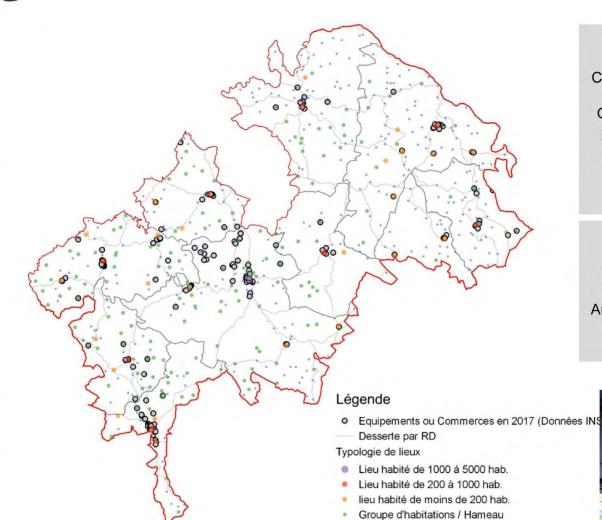
L'objectif n°26 est de soutenir l'activité commerciale des centres bourgs et préserver les derniers commerces dans les communes les plus vulnérables

L'objectif n°27 est de ne pas créer de nouvelles zones commerciales pour installer des hypermarchés.

L'objectif n°28 est de répondre aux enjeux précarisation des populations rurales.

Préserver et
améliorer
l'organisation
des services et
équipements
du territoire

n territoire multipolarisé



Constructions isolées

Organisation territoriale

Centre bourg concentrant les équipements et services

Quelques hameaux d'importance regroupant une part significative de population

La répartition sur tout le territoire de groupes de constructions

Equipements et services

Desserte routière permettant accès aux services
Aucune commune ne possédant ni équipement ni commerce







25% des exploitations





20% des exploitations







17% des exploitations

20% de la surface agricole

Propositions d'orientations du groupe de travail:

- Protéger les espaces de production agricoles
- Accompagner les PME-TPE dans leur développement (cellule économique territoriale et développement des stages)
- ➤ Valoriser localement les productions agricoles (vente directe, atelier de transformation)
- Donner une place à la méthanisation des déchets (agricoles, déchets verts)
- Conforter la production d'énergie
 (éolienne, solaire, méthanisation, bois et ouvrir aux autres possibilités)



AXE 4

Pérenniser un territoire productif

Pérenniser un territoire productif

Soutenir le système agricole dans ses mutations

2

Accompagner la diversification de l'agriculture



L'objectif n°29 est de favoriser une agriculture de qualité diversifiée.

Soutenir le système agricole dans ses mutations AXE 4
Pérenniser
un territoire
productif

2

Accompagner la diversification de l'agriculture

L'objectif n°30 est de développer les outils structurants et collectifs pour les filières agricoles (ateliers de découpes, outils de transformation), afin de garantir l'efficacité et la rentabilité des exploitations agricoles

L'objectif n°31 est de favoriser et encadrer les projets d'unités de méthanisation du territoire.

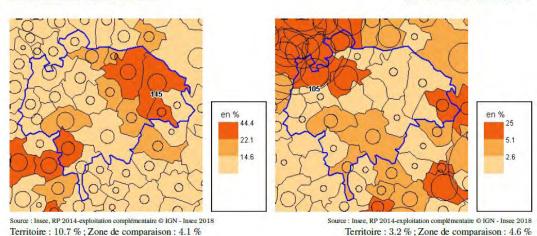
ECONOMIE ET EMPLOI

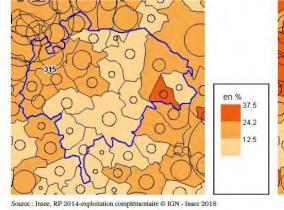
Part et nombre des agriculteurs en 2014

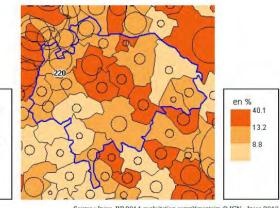
Part et nombre des cadres en 2014

Part et nombre des employés en 2014

Part et nombre des ouvriers en 2014







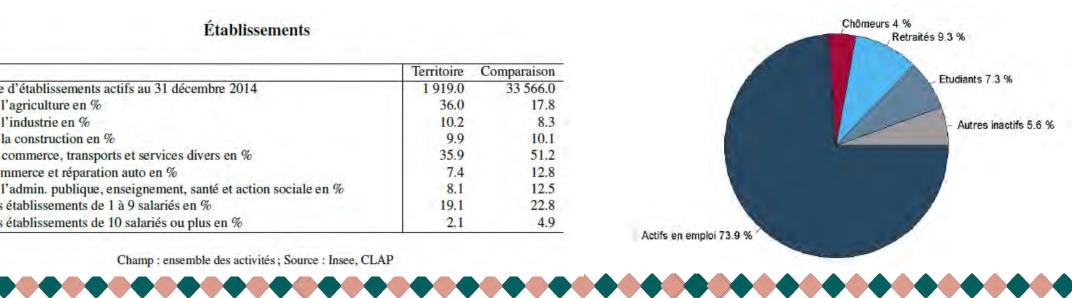
Territoire: 12.9 %; Zone de comparaison: 15 %

Source: Insee, RP 2014-exploitation complémentaire © IGN - Insee 2018 Territoire: 10.7 %; Zone de comparaison: 12.3 %

Établissements

	Territoire	Comparaison
Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2014	1 919.0	33 566.0
Part de l'agriculture en %	36.0	17.8
Part de l'industrie en %	10.2	8.3
Part de la construction en %	9.9	10.1
Part du commerce, transports et services divers en %	35.9	51.2
dont commerce et réparation auto en %	7.4	12.8
Part de l'admin. publique, enseignement, santé et action sociale en %	8.1	12.5
Part des établissements de 1 à 9 salariés en %	19.1	22.8
Part des établissements de 10 salariés ou plus en %	2.1	4.9

Champ: ensemble des activités; Source: Insee, CLAP



Source: Insee, RP2014 exploitation principale.



3

S'inscrire dans l'économie territoriale et innovante

Pérenniser un territoire productif

Optimiser
l'aménagement
foncier dédié à
l'activité
économique

Pérenniser un territoire productif Optimiser
l'aménagement
foncier dédié à
l'activité
économique

L'objectif n°32 est de définir la surface utile des zones d'activité économiques en préservant les zones naturelles ou agricoles qui ne sont pas des réserves foncières.

S'inscrire dans l'économie territoriale et innovante L'objectif n°33 est d'élaborer une stratégie d'attractivité économique du territoire et de gestion du foncier AXE 4
Pérenniser
un territoire
productif

L'objectif n°34 est d'encourager les démarches environnementales et paysagères des zones d'activité

Optimiser
l'aménagement
foncier dédié à
l'activité
économique

Oépartition de l'activité économique sur le territoire Saint Léons : Zone Ségur d'activités d'importance intercommu-Arvieu: Tiers lieu/Zone Vézins-de-Lévézou nale avec extension d'activité numériques en prévue cours Canet-de-Salars Saint-Léons Saint-Laurent-de-Lévézo Curan Arvieu Salles-Guran Salles Curan : Zones d'ac-Alrance tivités d'importance intercommunale avec réflexions sur la densification et/ou Villefranche-de-Panat extensions Indicateur concentration d'emploi 0 - 3080 - 100 100 - 120 Villefranche de Panat : Activités économiques en Extension en cours de la mixité zone d'activités d'impor-Espaces dédiés à l'activité tance intercommunale économique Zones d'activités à vocation territoriale Projets évoqués en termes d'extension ou création rural concept PATRICE octena

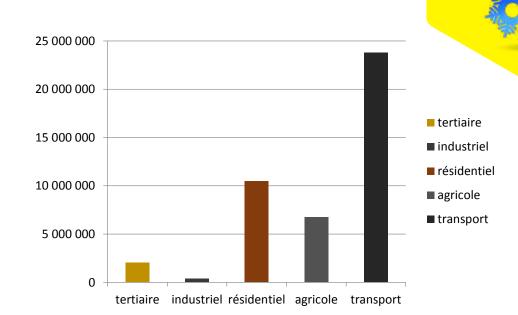
Consommation globale du territoi

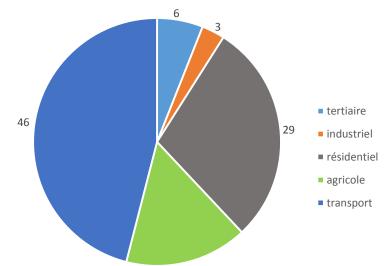
Consommation totale : **410 GWh**

Coûts : 43M € Diagnostic

Energie -

climat





16

Production sur le territoire



Production totale : 430 GWh



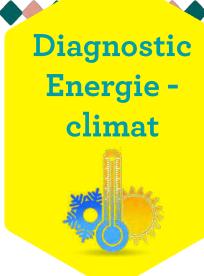




Production par secteur

solaire photovoltaïque	éolien	hydraulique	biogaz	solaire thermique	bois
2996	381400	9000	250	557	44858
0,68%	86,87%	2,05%	0,06%	0,13%	10,22%

Bilan énergétique



Consommation totale :

410 GWh

Ratio : **105%**

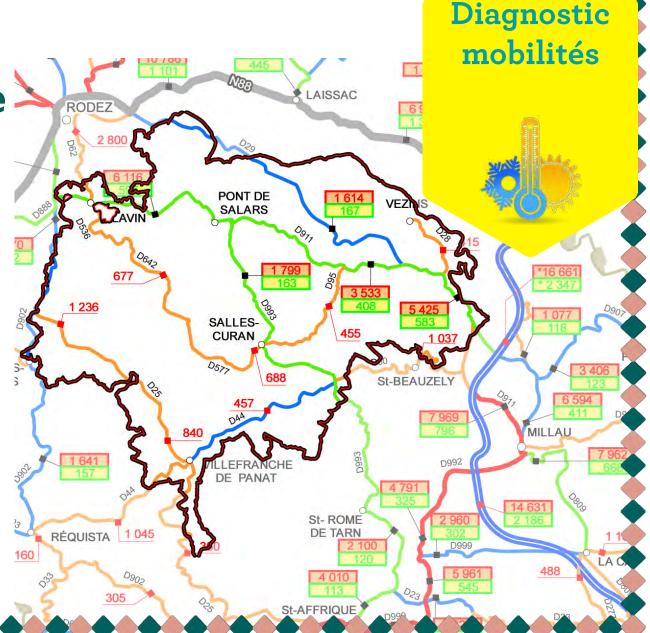
Production totale : **430 GWh**

Un territoire entièrement dépendant de l'automobile

- Part des ménages équipés d'au moins une voiture:
 - 91% Lévézou-Pareloup
 - 94 % Pays de Salars
- 1,3 véhicule/ménage (1,13 au niveau national)



AUTOROUTE A 75

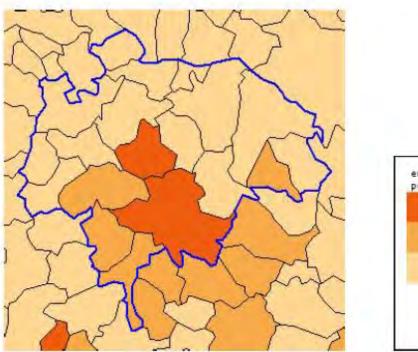


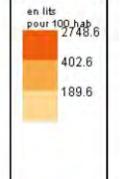
LE TOURISME

Nombre de Résidences secondaires en 2014

Source : Insee, RP 2014-exploitation principale © IGN - Insee 2018

Capacité touristique totale pour 100 hab (1)





Source : Insee, Direction du tourisme - hébergement touristique © IGN - Insee 2018

Territoire: 130.1 lits pour 100 hab

Zone de comparaison: 69.5 lits pour 100 hab

Diagnostic Socioéconomique



Propositions d'orientations du groupe de travail:

- > Développer les nouvelles formes de mobilité et de travail
- Promouvoir la rénovation énergétique des logements dans les bourgs et hameaux existants

- Optimiser les matériels professionnels et publics (ex : tracteurs, appareils industriels, éclairage)
- Organiser les transports avec des points de ralliement (aires de co-voiturage, zones de transfert, points multi-modaux)



AXE 5



Construire un territoire en transitions

1

Acteur de la transition énergétique

Une politique de sobriété et d'efficacité énergétiques

L'objectif n°35 est la réduction des consommations énergétique de 22% à l'horizon 2030

Le territoire à énergie positive continue

L'objectif n°36 est de dépasser la situation actuelle d'équilibre énergétique et augmenter la production ENR de 22% à l'horizon 2030

Construire un territoire en transitions

1

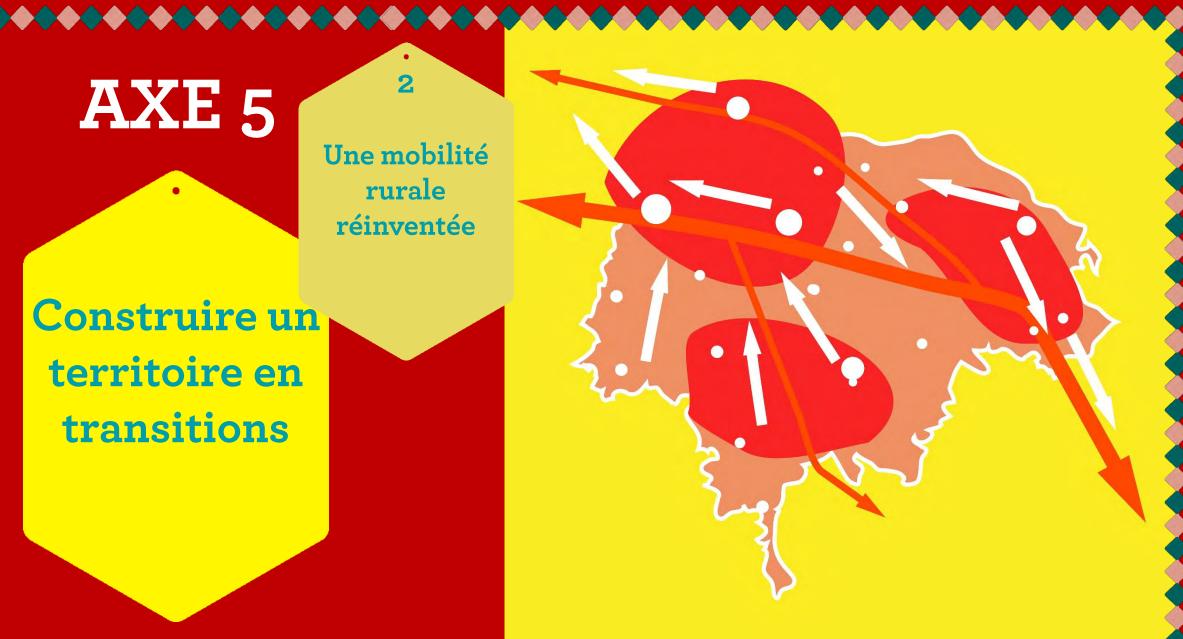
Acteur de la transition énergétique

L'objectif n°37 est de réguler et encadrer dans le SCoT un schéma des Zones favorables au développement de l'éolien.

L'objectif n°38 est d'exiger l'ouverture au capital des sociétés d'exploitation de projets énergétiques par les collectivités locales et les démarches citoyennes

Une mobilité rurale réinventée

Construire un territoire en transitions





2.

Une mobilité rurale réinventée

L'objectif n°39 est de promouvoir, développer et généraliser les nouvelles formes de mobilité



Construire un territoire en transitions

Un tourisme durable, une vocation à renforcer



AXE 5

Construire un territoire en transitions

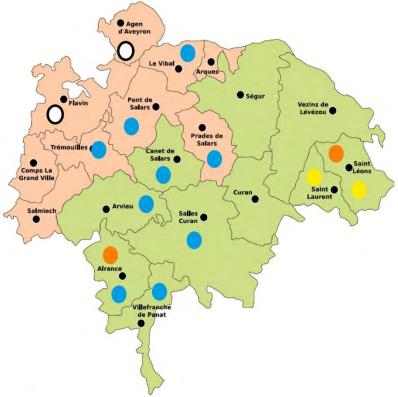
3

Un tourisme durable, une vocation à renforcer L'objectif n°40 est de permettre une cohabitation harmonieuse durable entre les pratiques de plaisance, et de pleine nature, et la présence d'espèces remarquables et le maintien de l'intégrité des sites naturels

>**>**

L'objectif n°41 est le développement d'un tourisme durable

Tourisme





Caractéristiques principales :

Tourisme des lacs

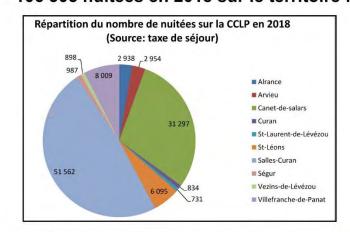
Sites culturels : Micropolis, Site de Peyrebrune, etc

Tourisme tourné vers le sud Aveyron et les Gorges du Tarn

O Non concerné par la thématique tourisme eu égard à son ampleur

Et sur l'ensemble du territoire : Tourisme vert et/ou agricole

106 305 nuitées en 2018 sur le territoire :







• Renseignez vous et contactez nous avec : scot.levezou.fr



Exprimez vous!

 Ou rendez vous au siège du PETR et des Communautés de Communes



PLUi

Par mail: plui@levezou-pareloup.fr

Par **courrier** adressé à la Communauté de Communes

Dans les **registres** dans vos mairies et à la Communauté de Communes